

# conseil PROTÉGER L'AVENIR



PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

ENJEUX DE CLASSIFICATION ET DE RÉMUNÉRATION GLOBALE

SERVICES AUX ADHÉRENTS

## **AOPS CONSEIL**

est un cabinet de conseil spécialisé en protection sociale et en classifications

AOPS Conseil aide les grandes entreprises, les branches et les fédérations à faire face à leurs enjeux de **protection sociale**, d'équité de la **rétribution globale** et d'attractivité, et à fournir les **services** les plus **appropriés** 

### **CHIFFRES CLÉS**

MISSIONS
DE CONSEIL
EFFECTUEÉS EN
2 0 2 4





Nos services s'adaptent à la taille de votre structure pour modeler une réponse personnalisée aux enjeux de protection sociale que vous rencontrez :









Nous aidons les branches à garantir la solidité et la conformité de leurs régimes de protection sociale complémentaire à travers :



La réalisation de benchmarks



La mise en place et le pilotage de régimes



La réalisation d'appels d'offres



L'accompagnement dans le dialogue social et en commissions de suivi

## **NOS PRESTATIONS**

Nous sommes intégrateurs de solutions :



#### **ÉVALUATIONS DES COÛTS ET DES RISQUES ASSOCIÉS**

Nous réalisons des **analyses approfondies** pour **évaluer** les **coûts** et les **risques** inhérents à vos **régimes de protection sociale**. Cela inclut la modélisation financière et actuarielle afin de prévoir les dépenses futures et de minimiser les incertitudes



#### **VEILLE TECHNIQUE ET JURIDIQUE**

Nous prêtons une vigilance constante aux évolutions techniques et juridiques pour vous assurer que vos dispositifs de protection sociale sont conformes aux meilleures pratiques du marché et aux normes en vigueur. Cette veille vous permet de rester informé des changements impactant votre secteur



#### SUIVI DES TEXTES JURIDIQUES DE MISE EN PLACE

Nous vous accompagnons dans la **rédaction**, la **révision** et la **mise en place** des textes juridiques nécessaires, comme les **accords collectifs** et les **décisions unilatérales**. Nos équipes garantissent une mise en conformité légale et sécurisent vos dispositifs de protection sociale



# PIÈCES CONTRACTUELLES AUPRÈS DES ORGANISMES ASSURANCIELS ET FINANCIERS

Nous vous accompagnons dans l'élaboration et la négociation des pièces contractuelles avec les organismes assureurs et financiers. Notre expertise assure la mise en place de contrats adaptés et optimisés en fonction de vos besoins



#### **GESTION ADMINISTRATIVE OPTIMISÉE**

Nous mettons en place des processus de gestion administrative efficaces et automatisés pour **simplifier** la **gestion** quotidienne de vos **régimes** de **protection sociale**. Cela inclut la gestion des adhésions, des cotisations et des prestations



#### ORGANISATION DU NIVEAU DE GARANTIE ADAPTÉ

Nous vous aidons à **déterminer** et **organiser** le **niveau de garantie le plus approprié à vos besoins** et à ceux de vos salariés ou de vos adhérents. Cette approche sur mesure permet de maximiser l'efficacité de la couverture tout en maîtrisant les coûts



#### PRÉVENTION POUR RÉDUIRE LES COÛTS

Nous développons des **stratégies** de **prévention** pour **réduire les coûts** liés aux sinistres et aux risques sociaux. Ces actions préventives incluent des campagnes de sensibilisation auprès de vos adhérents



#### MISE EN PLACE DE PLANS D'ASSURANCE-QUALITÉ

Nous concevons et implémentons des **plans d'assurance-qualité** pour garantir que vos régimes de protection sociale respectent les standards de qualité. Cela inclut des audits réguliers et des évaluations de performance



#### PILOTAGE DES RÉGIMES ET DES RÉSERVES

Nous assurons le **suivi** et le **pilotage** de vos **régimes** de **protection sociale** et des **réserves financières** associées. Cela permet une gestion proactive des régimes et la mise à niveau des fonds disponibles pour garantir la pérennité des régimes



# COMMUNICATION AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DES ADHÉRENTS

Nous élaborons des plans de communication pour **informer** et **sensibiliser** vos **adhérents** aux dispositifs de protection sociale en place et leurs évolutions. Une bonne communication garantit une compréhension et une adhésion accrues aux régimes proposés



#### **EXPERTISE EN CLASSIFICATION DES EMPLOIS**

L'évolution des métiers et des compétences impose une **révision régulière** des **systèmes de classifications** au sein des conventions collectives

AOPS Conseil accompagne les branches professionnelles dans l'analyse et l'actualisation de leurs référentiels : diagnostic des classifications existantes, révision des emplois-repères, des critères classants et des minimas, jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle du nouveau dispositif

## SERVICES ET DIGITAL

Nous mettons à disposition des branches plusieurs outils digitaux de pointe pour les accompagner au quotidien



Notre plateforme Actuarem regroupant les modules suivants :



# NOUS METTONS ÉGALEMENT EN PLACE DES WEBINAIRES ET FORMATIONS TECHNIQUES EN ACCÈS LIBRE



# **QUI SOMMES-NOUS ET NOTRE VISION**

A CTUARIAT
O RGANISATION
P ROTECTION
S OCIALE

Nos engagements sont regroupés sous l'égide de quatre valeurs fortes :

EXCELLENCE ET RESPONSABILITÉ POUR VOUS ACCOMPAGNER

#### **EXCELLENCE**



Nos missions sont prises en charge par des **experts qualifiés** appliquant les **meilleures pratiques**. Au sein d'AOPS Conseil, l'excellence fait l'objet d'un partage en continu et les résultats et rapports sont l'objet de contrôles qualité à chaque étape de nos missions

#### **ACCOMPAGNEMENT**



Tout en répondant aux besoins exprimés, AOPS Conseil apporte une valeur ajoutée grâce à une équipe pluridisciplinaire et bienveillante. La proximité du responsable de mission garantit un accompagnement taillé sur mesure pour vos enjeux

#### **RESPONSABILITÉ**



Les projets gérés par AOPS Conseil impactent les entreprises et leurs salariés. Les **optimisations financières** forment le cœur de notre métier et les **aspects humains** sont clairement présentés avec les impacts sur le court moyen et long terme

#### **INNOVATION**



Dans l'objet d'une gamme de services modernes et efficaces, nos équipes travaillent avec agilité tant dans nos missions de conseil que dans le développement de nos outils. AOPS Conseil encourage l'innovation pour une meilleure expertise afin de répondre au mieux aux enjeux de ses clients

AOPS Conseil est né en 2014 de la vision de Sylvain Rousseau, actuaire spécialisé dans la protection sociale, de proposer un conseil indépendant en actuariat

Dix ans plus tard, AOPS Conseil est une entreprise dédiée d'une quinzaine de personnes, spécialistes de l'actuariat et des ressources humaines, travaillant au quotidien avec les grandes entreprises et les branches professionnelles

contact@aops.fr

aops.fr

01 85 08 12 10

